



Le Gouvernement louvoie encore il n'abandonne pas : Il suspend !



Le Ministère vient d'officialiser la décision gouvernementale (suite à la remise du rapport MARZIN) de suspendre l'application informatique visant à mutualiser la gestion administrative et la paie de l'ensemble des fonctionnaires d'Etat (2,5 millions d'agents) à travers l'Opérateur National de Paie. Nous ne pouvons que déplorer avoir été informés qu'au compte gouttes, des retards à répétition dans le déploiement du projet et, ce à l'issue des groupes de travail, que nous avons souvent été les seuls à exiger.



Cette annonce fait notamment suite à l'abandon du projet Louvois au Ministère de la Défense, système qualifié par le ministre même de « désastre » et de « vraie catastrophe ». Après ACCORD 1, ACCORD 2, les difficultés de « Chorus », les rustines sur « Hélios », pour ne citer que les plus dispendieux, c'est un nouveau gâchis humain, financier et intellectuel.

Une facture de trop !



Le coût du « SI-Paye », cœur du réacteur de l'ONP, était initialement estimé à 170 millions d'euros, sans compter celui des retards accumulés. Il faut y ajouter les coûts de mise en conformité des ministères avec le « SI-Paye » évalués en 2011 entre 650 et 760 millions d'euros jusqu'en 2018. C'est d'ores et déjà sur ce seul projet 1 milliard d'euros partis en fumée !

Reste à souhaiter que le Ministère soit en capacité d'établir un cahier des charges qui lui permettra de ne pas encore alourdir la facture en passant de nouveaux marchés juteux au profit de grands groupes informatiques, à l'heure où le gouvernement demande à la population de consentir des efforts sans précédent afin d'économiser 50 milliards d'euros.



Loin d'arrêter cette gabegie, le gouvernement et Bercy ne renoncent pas pour autant à l'ambition d'une gouvernance interministérielle de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires d'État. Ceci signifie qu'ils maintiennent le développement de Systèmes d'Information des Ressources Humaines (SIRH). SIRHIUS n'est donc pas remis en cause et sera renforcé. Seule est suspendue la bascule de la paie dans l'ONP.

Cette décision de suspension s'inscrit dans la logique du Comité Interministériel à la Modernisation de l'Action Publique (CIMAP) du 18 décembre 2013. La Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication (DISIC), placée auprès du secrétaire général à la modernisation de l'action publique et du Premier Ministre devient désormais la seule chef d'orchestre. En effet selon la décision 22 il lui revient de « proposer sous trois mois, en liaison avec les ministères, tous les leviers permettant de transformer en profondeur les systèmes d'information des administrations au profit de l'innovation dans le service public et au bénéfice de l'agent et de l'usager, dans un contexte d'économies exigeantes ». De fait, une fois de plus Bercy et ses directions, notamment la DGFIP, sont dessaisis (après la perte des missions de contrôles, l'éclatement de la DGCCRF, le démantèlement programmé de la Douane,...) de la maîtrise d'ouvrage de l'Opérateur National de Paie, renforçant « l'omnipotence d'un super premier ministre ».



Où sont les responsabilités de l'échec de ce système intégré de gestion administrative et de la paie des fonctionnaires ? Il ne peut être imputé aux équipes et aux agents mais plutôt au transfert de pilotage du projet aux prestataires privés. Qui va payer la facture ?



Bercy ne fait que suspendre le raccordement des tuyaux des SIRH au SI Paie, mais n'en fait pas moins le choix de conserver à travers SIRHIUS l'outil qui lui permettra d'exercer un rôle de gendarme budgétaire, obsédé qu'il est par la réduction de la masse salariale et des effectifs.

Les personnels ne doivent pas payer la facture



Pour Solidaires Finances, cette décision exige la mise en place rapide d'un comité de suivi ministériel avec l'ensemble des directions directement concernées via l'implantation des CSRH et pour lesquelles le raccordement à l'ONP était programmé en 2014 ou 2015.

Ce d'un comité de suivi ministériel devra aborder impérativement les questions suivantes :

- statut désormais de l'ex futur du service à compétence nationale ONP ainsi que son rattachement (Bercy, Premier ministre ?)

- impact du nouveau scénario sur les schémas organisationnels et l'exercice des missions (SIRHIUS, Centres de Services RH, services Liaison Rémunérations), les applications,

- état des lieux précisant : le nombre d'emplois concernés, les différents statuts des agents aujourd'hui à l'ONP (fonctionnaires selon leur ministère et leur direction d'appartenance, CDD, CDI), leurs localisations, les cibles en termes d'emplois pour les agents maintenus et les agents reclassés, le statut futur des agents maintenus dans l'ONP rattachée à la DISIC...,

- dispositif ad hoc et un calendrier non contraint (sachant que d'ores et déjà dans certaines administrations les dates de dépôt pour les mutations sont closes).

Solidaires Finances considérera inacceptable que tout agent concerné par cette décision - qu'il exerce au SCN ONP (205 personnes) ou à l'ESI de Rennes (40 personnes) en ce qui concerne la DGFIP -, quels que soient sa situation, son statut puisse être contraint d'intégrer un emploi remettant en cause son niveau de rémunération, son choix de résidence, ou pire soit contraint d'aller pointer à Pôle Emploi.

Dès l'origine du projet, Solidaires Finances au niveau ministériel et ses syndicats Solidaires Finances Publiques à la DGFIP et SUD Centrale Solidaires en Administration Centrale ont alerté l'administration à tous les niveaux et dans toutes les instances (CT, CHS, groupes de travail, par voie de tracts ou lors d'audiences) sur les risques et les difficultés liés à son développement. L'administration a systématiquement minimisé ou nié les problèmes. Au contraire, elle a exercé des pressions sur les agents pour faire marcher ce qui ne pouvait pas marcher. Les conséquences organisationnelles et humaines en ont été parfois gravissimes voir dramatique.

Sauf à vouloir livrer encore les personnels, ceux de Bercy en particulier, à la «vindictte austéraitre», l'administration a aujourd'hui l'obligation de nous écouter et de fournir tous les éléments nécessaires à un réel débat, tel le rapport MARZIN et les éléments qui ont concourru à la prise de décision.

Il lui appartient également de défendre ses agents devant les médias et les lobbys pourfendeurs de la puissance publique. Ceux-ci ne vont pas manquer de se gausser et de se délecter d'échecs informatiques à répétitions et de ce nouveau fiasco budgétaire qui intervient en pleine discussion du projet de loi de finances à venir.

Solidaires Finances exige qu'un véritable bilan soit tiré de cette désastreuse conclusion. Un Comité de suivi devant être mis en place, nous informerons régulièrement les personnels

